



Relevé des conclusions de la 6^{ème} réunion de l'Initiative Afrique

1^{er} mars 2019, Kigali, Rwanda

1. Du 28 février au 1^{er} mars 2019, 68 délégués de 22 pays africains et 11 partenaires de l'Initiative Afrique se sont réunis à Kigali, au Rwanda, pour la 6^{ème} réunion de l'Initiative Afrique (voir annexe 1).
2. L'initiative Afrique a été lancée en 2014 pour une période de trois ans (2015-2017) par le Forum mondial hébergé par l'OCDE, avec ses membres africains et les partenaires au développement (voir annexe 2). L'Initiative vise à garantir que les pays africains puissent réaliser tout le potentiel de progrès tiré par la communauté mondiale dans la mise en œuvre de la transparence fiscale et de la coopération fiscale internationale. Avec des premiers résultats encourageants, son mandat a été renouvelé pour une nouvelle période de trois ans (2018-2020) à Yaoundé en novembre 2017. Les pays participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques et mesurables en matière de mise en œuvre et d'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.
3. Les délégués se sont félicités de la présence pour la première fois à une réunion de l'Initiative Afrique et ont salué le soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC), de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et de l'Union européenne.
4. Soulignant l'attention politique de plus en plus importante sur la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, les délégués ont examiné les moyens de convertir l'attention politique en résultats tangibles. Ils ont reconnu qu'une transparence fiscale accrue constitue une part importante de la solution dans la lutte contre l'évasion fiscale qui constitue une composante majeure des FFI. Ils ont exprimé l'urgence de mettre en œuvre le programme de transparence fiscale en Afrique, en reconnaissant qu'il s'inscrit dans un programme de développement plus vaste et génère des retombées positives allant au-delà de l'échange de renseignements. Ils ont demandé au secrétariat du Forum mondial de poursuivre ses discussions avec la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et la Banque africaine de développement et ont souligné que les efforts des soutiens de l'Initiative Afrique devraient être aussi coordonnés que possible.
5. Au cours de cette 6^{ème} réunion, les délégués ont approuvé le premier rapport de progrès sur la transparence fiscale en Afrique intitulé « Transparence fiscale en Afrique ; Rapport de progrès 2018 de l'Initiative Afrique ». Il s'agit du premier d'une série de rapports annuels qui mesure les progrès accomplis par les pays africains pour améliorer la transparence fiscale et l'impact de ces améliorations. Ils ont salué les progrès accomplis par un certain nombre de pays africains et se sont félicités du fait que les pays africains ont commencé à convertir l'échange de renseignements en recettes fiscales. Par exemple, l'Afrique du Sud a déclaré avoir collecté des recettes supplémentaires de 225 USD provenant de son Programme de divulgation volontaire. Le Nigeria a collecté 82,6 millions USD à la suite d'un programme similaire. La Tunisie

et le Togo ont collecté plus d'un million USD chacun en 2018 à la suite de l'échange de renseignements, tandis que l'Ouganda a collecté environ 14 millions USD de son programme d'échange de renseignements. Néanmoins, un certain nombre de pays doivent encore fournir des efforts pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Les délégués ont convenu de publier le rapport et de le transmettre à l'Union africaine, et espèrent voir de nouveaux progrès dans le rapport 2019.

6. Les délégués ont échangé des informations sur certaines de leurs initiatives et avancées récentes visant à renforcer et à améliorer l'échange de renseignements, notamment les Programmes de divulgation volontaire, des régimes de bénéficiaire effectif, la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements et les Programmes de suivi du civisme fiscal des personnes fortunées. Un consensus s'est dégagé sur l'importance du soutien politique. Grâce à celui-ci, les autorités fiscales des pays en développement peuvent poursuivre l'utilisation de la transparence et de l'échange de renseignements comme outils d'accroissement des recettes et accélérer la mise en œuvre des normes internationales.

7. Reconnaissant que la disponibilité des bénéficiaires effectifs était essentielle à la lutte contre l'évasion fiscale et d'autres FFI, les délégués ont examiné les moyens de mettre en œuvre cet aspect des normes internationales de transparence fiscale, notamment en travaillant au niveau régional, comme OHADA, la CEMAC, l'EAC et la CEDEAO. La modification du cadre juridique à cette fin reste un défi car elle concerne d'autres domaines tels que les lois sur les sociétés ou la lutte contre le blanchiment des capitaux. Les délégués se sont félicités de l'élaboration de la boîte à outils du Forum mondial et de la Banque interaméricaine de développement sur la mise en œuvre du bénéficiaire effectif, destinée à soutenir les discussions sur la mise en œuvre des politiques dans les pays en développement et les activités d'assistance technique.

8. L'un des objectifs de l'Initiative Afrique est d'accroître le nombre de pays africains mettant en œuvre l'échange automatique de renseignements (l'échange automatique) dans un délai déterminé. Préoccupée par le fait que la mise en œuvre progresse dans le monde, l'Afrique n'en bénéficie pas: seuls cinq pays africains sont actuellement engagés à mettre en œuvre l'échange automatique selon un calendrier précis. Les délégués ont débattu des principaux défis auxquels ils étaient confrontés, y compris des exigences de confidentialité les plus strictes en ce qui concerne l'échange automatique. Ils ont également discuté des possibilités qui se dessinent actuellement pour faciliter l'application de la norme par les pays en développement.

9. Enfin, les délégués ont remercié Mme Monica Bhatia, chef sortante du Secrétariat du Forum mondial, pour son engagement et son impulsion dans la promotion de l'Initiative Afrique. Ils lui ont souhaité bonne chance dans sa carrière future.

Annexe 1 – liste des participants à la 6^{ème} réunion de l’Initiative Afrique

Pays africains membres de l’Initiative Afrique

Afrique du Sud, Bénin, Cap-Vert, Côte d’Ivoire, Eswatini, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Maurice, Maroc, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.

Organisations et partenaires au développement

Banque africaine de développement - Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) - Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest - Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale - Communauté de états de l’Afrique de l’Est - France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) - Groupe Banque mondiale - Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires en Afrique - Royaume-Uni (Département du développement international) - Union européenne

Annexe 2 – liste des membres et soutiens de l’Initiative Afrique

Membres de l’Initiative Afrique

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Maroc, Ouganda, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Togo, Tunisie.

Soutiens de l’Initiative Afrique

Banque africaine de développement - Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) - France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - Forum des administrations fiscales ouest africaines - Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) - Groupe Banque mondiale - Norvège (Agence de coopération et de développement) - Royaume-Uni (Département du développement international) - Suisse (Secrétariat d'État à l'économie) - Union européenne